



1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit les conditions à respecter pour réaliser un prélèvement dans de bonnes conditions. Elle s'applique aux prélèvements réalisés par le patient lui-même dans le cadre des soins externes.

2. Responsabilités

La responsabilité globale des préconisations à suivre appartient au patient. La personne présente à l'accueil est responsable de la vérification des conditions de recueil.

3. Préconisations pour le prélèvement

Intérêt : Cet examen permet d'évaluer le fonctionnement du transit intestinal.

LE PREMIER JOUR

- Peser un grand récipient vide et propre : noter le poids **P1**.
- Le premier jour, recueillir dans ce récipient toutes les selles pendant 24 heures noter le poids **P2** au bout des 24 heures.
- Transvaser une partie des selles émises (minimum 50 grammes) à l'aide la spatule dans le pot à coprologie fourni par le laboratoire.
- Calculer le poids $P3 = P2 - P1$ et le noter sur l'étiquette du pot à coprologie ainsi que votre nom, prénom date de naissance, date du jour ainsi que le numéro du pot à coprologie (1, 2 ou 3)

LE DEUXIEME ET TROISIEME JOUR

- Recommencer l'opération comme pour le premier jour. Conserver les selles au réfrigérateur sans contact avec les aliments.
- Rapporter les 3 pots à coprologie au laboratoire le troisième jour.

REMARQUES

- Eviter la consommation d'oléagineux et de laxatifs les 2 jours précédant le recueil et pendant les 3 jours du recueil.
- Ne pas mettre d'urine dans les flacons de recueil.